CHOCOLAT MENIER

Méfiez-vous des Contrefaçons

ANNONCES LÉGALES

Etude de Me Charles BOITEL, avoué à Lille, rue d'Angleterre.

Purge légale

D'un exploit du ministère de Me Hauwesmes, huissier à Lille, en date du 15 [illegible] 1909, enregistré :

Il appert :

Que le divorce a été prononcé au profit du M. Léon-Louis Dubois, mouleur, demeurant à Roubaix, rue des Vélocipèdes, n° 37,

Ayant pour avoué Me DE VRIÈRE,

A l'encontre de Mme Marie-Léocadie Copejans, épouse Dubois demeurant ci-devant à Roubaix, actuellement sans domicile ni résidence connus.

Pour extrait :

Signé : DE VRIÈRE.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

Liquidation judiciaire de la dame veuve DELPIERRE, née Leseul, à Lille, rue d'Arras, 137.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 25 mars 1909, à 12 heures à précises du relevé, au Tribunal de Commerce, au Palais de Justice, salle des liquidations judiciaires, pour vérifier et affirmer leurs créances sur ladite dame veuve DELPIERRE.

Nota. — Les créanciers qui avaient pu encore remettre leurs titres ou bordereaux sur papier libre sont invités à la faire sans retard au greffe. 5646

Etude de Me Maxime DUCROCQ, Docteur en droit, Notaire à Lille, boulevard de la Liberté, 64, (successeur de Me Jules Lefebvre).

Immeubles divers à vendre par adjudication publique, en la mairie de Croix (Nord), les 29, 30 et 31 Mars 1909, à deux heures de l'après-midi.

SAVOIR :

LE 29 MARS 1909

CROIX, FLERS et HEM

UN CHATEAU

dit : Château de Fontaine

FERMES, TERRES et PATURES

(1er lot du cahier des charges)

Une vaste propriété comprenant :

1° Le château dit de Fontaine et ses dépendances, telles que écuries, remises, ascheries, calorifères, serres, maisons de cocher et de garde, etc., avec 31 hectares 20 ares environ, restant, d'après bail de surplus en bois étant compris dans la deuxième lot, étangs, îles, cours, jardins, potagers et d'agrément, parc, pièd'eau, avenues, chemins, bosquets, grotte et bois taillis sous futaie.

2° Les bâtiments à usage de ferme, dite ferme du Château avec environ 28 ares 10 centiares, d'après bail, et bonds tabacoirs, jardin potager, pâturage-verger, et avenue d'accès comprise sur un bout, le tout formant un bloc irrégulier, traversé par la rivière de la Marque, sur Croix, Flers, et par l'extrémité d'une avenue sur Hem, repris au cadastre pour une contenance totale de 39 hectares 68 ares 76 centiares, savoir : à la commune de Croix, sous les numéros 1445, 1446, 1460, 1461, de 1463 à 1467 inclus, 1469, 1471, 1473, 1475, de 1477 à 1487 inclus et sous partie des numéros 1450, 1451, 1453, 1455, 1468, 1468, 1176, de la section B, lieu dit La Fontaine, pour 14 hectares 67 ares 44 centiares à la commune de Flers, section A, sous les numéros 1161, 1163, 1164 [illegible] et sous partie des numéros 1096, 1097, 1126, 1127, 1128, 1129 et 1192 et section B, sous le numéro premier, lieu dite Bois de Warvennes et Hameau d'Epinoy, pour 21 hectares 93 ares 60 centiares, et à la commune d'Hem, sous le n° 2, de la section A, lieu dit l'Hempenpont, pour 2 ares 07 centiares, ledit bloc tenant notamment vers levant (par le Chemin-Vert où compris) au pavé d'Hem à Croix, ou chemin d'intérêt commun n° 140 (par le bois de l'Hercule et une pâture, au lieu dit pavé d'Hem, à la chapelle du Crucifix, laquelle pour M. Brame avec une bande de deux mètres à l'entour et au 3e lot (par la parc), à une ferme, occupation Ruyssen, le quel par M. Brame (carrière entre deux lot comprise) et par l'avenue des Lions, ici comprise, à ladite ferme, occupation Ruyssen, à l'orphelinat, ainsi loué par M. Brame et audit pavé d'Hem ; vers midi (par ladite avenue et le jardin du cocher), à M. Leclercq-Huet et au 2e lot (par les jardins du château, au même lot, carrière entre deux non comprise) et (par l'avenue dite Chemin-Rouge ici comprise) au 5e, 6e, 7e, 8e, 9e lots, et à Mme Bocquet-Landrieu, occupation Poutry ; vers couchant, au prolongement dudit Chemin-Rouge et (par le bois de Warvennes) aux 5e, 6e et 4e lots, et vers nord (par la Grande Avenue du Bois ici comprise) et par un triangle réservé entre les deux branches de cette avenue, triangle pour complément du quatrième lot, au chemin d'intérêt commun n° 144 d'Hem à Marcq-en-Barœul (par le bois de Warvennes), au 41e lot et à la rivière de la Marque et (par le bois de l'Hercule), aux 6e, 7e et 8e lots.

Observation. — Dans ce bloc, se trouvent encadrés, mais non compris, la maison et le jardin de l'aumônier, loués par M. Brame, repris au cadastre de Croix sous partie des numéros 1468 et 1470, de la section B, pour environ 3 ares 30 centiares.

Ce premier lot est occupé, savoir :

1° Le château de Fontaine, avec ledit 35 hectares 20 ares, jusqu'au 1er octobre 1912, avec promesse d'un nouveau bail au vie durant, par Mme veuve Auguste Wallaert-Descamps, propriétaire à Lille, moyennant un loyer annuel élevé à 7.500 francs, plus les impôts, les primes d'assurances, les réparations locatives et d'entretien, et autres charges et conditions, suivant bail reçu par Maîtres Lefebvre, notaire à Lille, le 5 septembre 1898, et prorogation de bail reçue par Me Ducrocq, notaire audit Lille, les 8 et 10 mars 1909.

2° La ferme et ladite 2e hectare 33 ares et 16 centiares pour neuf années, expirant le 1er octobre 1909, par M. Gaston Ryssen, cultivateur à Croix, moyennant un fermage annuel et ventilé à 540 francs, plus les impôts, les primes d'assurances, toutes les réparations aux bâtiments, et autres charges et conditions, suivant bail reçu par ledit Me Ducrocq, le 5 décembre 1900.

MISE A PRIX : 150.000 francs.

Observation. — L'adjudicataire de ce lot devra reprendre le mobilier garnissant le château, pour le prix de l'inventaire dressé de ce jour, et ledit mobilier qui est loué par ladite dame Wallaert-Descamps, moyennant un loyer annuel de 500 francs, pour toute la durée des baux précités.

(2e lot du cahier des charges)

6 hectares 07 ares 82 centiares environ, restant (après le bail de surplus en bois étant compris) en pâture et pâtures (y compris une portion distraite du Bois de Warvennes), dans seul bloc de forme irrégulière, sur Flers, repris au cadastre sous partie de la 1055, et sous les numéros 2073, 2088, 1079, 1080, de la section A, et sous les numéros 1078, 1089, 1090, de la section B, lieu dit Bois de Warvennes et Hameau d'Epinoy, pour une contenance de 3 hectares 96 ares 82 centiares et tenant, vers levant, au surplus dudit bloc, compris au 3e lot, vers midi, au 3e lot, à la carrière ou usine appelée Magnon ; vers couchant, aux 3e, 4e, 47e, et 48e lots, et vers nord au 45e lot.

Observation. — La portion distraite du Bois de Warvennes sera prise en bloc, sauf le droit de l'un ou d'un tiers de l'exploiter, et par une ligne passant à dire autres de l'alignement de la grande avenue.

Ce 2e lot est occupé, savoir :

1° Environ 3 hectares 80 ares de bois, par ladite Mme veuve Wallaert-Descamps, et pour ladite durée, suivant les actes analytés au 1er lot, moyennant un loyer annuel de 300 francs, plus les impôts et primes d'assurances, et autres charges et conditions, ledit loyer revenant intégralement à bail au 1er lot.

2° Le surplus, 2 hectares 27 ares environ, loué par M. Jean-Baptiste Duhamel, cultivateur à Flers, moyennant un fermage annuel et ventilé à 80 francs, plus les impôts et autres conditions, suivant bail reçu par Me Ducrocq, notaire à Lille, les 26 octobre et 16 décembre 1901.

3° 38 ares 37 centiares de pâture, gazé et ramoné, expirant le 1er octobre 1909, par ladite dame Duhamel-Dubois, moyennant un fermage annuel de 45 francs, plus les impôts et autres conditions, suivant bail reçu par ledit Me Ducrocq, le 17 décembre 1900.

4° 34 ares 64 centiares de pâture seul occupée, pour 3 années expirant le 1er octobre 1913, par M. Louis-Joseph Poutry, cultivateur à Flers, moyennant un fermage annuel de 30 francs, plus les impôts et autres conditions, suivant bail reçu par ledit Me Ducrocq, le 14 novembre 1904.

MISE A PRIX : 18.000 francs.

(3e lot du cahier des charges)

3 hectares 40 ares, d'après bail, de labour et chemin sur Croix, repris au cadastre sous le n° 1455 et sous partie du n° 1446, de la section B, lieu dit La Fontaine, pour une contenance de 3 hectares 47 ares 65 centiares et tenant : vers levant, au pavé d'Hem à Croix ou chemin d'intérêt commun n° 143 ; vers midi, au bois de l'Hercule, dépendant du premier lot et vers nord, au Bois de l'Hercule, dépendant du premier lot.

Ce troisième lot est occupé par ledit M. Ryssen, jusqu'au 1er octobre 1909, moyennant un fermage annuel et ventilé à 241 fr., plus impôts et autres conditions suivant le bail analysé au premier lot.

MISE A PRIX : 5.700 francs.

(4e lot du cahier des charges)

3 hectares 85 ares 95 centiares, d'après bail, de labour et carrière à houpe, sur Croix, repris au cadastre sous partie du n° 1462 de la section B, lieu dit La Fontaine, pour une contenance de 4 hectares 43 ares 23 centiares et tenant : vers levant à l'avenue des Lions, comprise au premier lot ; vers midi, à M. Leclercq-Huet ; vers couchant, au 5e lot et vers nord, aux jardins du château, dépendant du 1er lot, carrière entre deux ici comprise, et au jardin du cocher, dépendant aussi du 1er lot.

Ce 4e lot est occupé par ledit M. Ryssen, jusqu'au 1er octobre 1909, moyennant un fermage annuel et ventilé à 940 francs, plus les impôts et autres conditions, suivant le bail analysé au 1er lot.

MISE A PRIX : 6.800 francs.

(5e lot du cahier des charges)

2 hectares 76 ares 95 centiares, d'après bail de pâture sur Croix, repris au cadastre sous le n° 1461 de la section B, lieu dit La Fontaine, pour une contenance de 2 hectares 31 ares 60 centiares et tenant : vers levant, à une avenue dépendant du 1er lot, au 6e lot et à M. Leclercq-Huet ; vers midi, territoire d'Hem, audit M. Leclercq-Huet ; vers couchant, au territoire de Flers (rivière de la Marque entre deux), et vers nord, territoire de Croix, à l'avenue dite Chemin-Rouge, dépendant du 1er lot.

Ce 5e lot est occupé par ledit M. Ryssen, jusqu'au 1er octobre 1909, moyennant un fermage annuel et ventilé à 235 francs 50 cent. plus les impôts et autres conditions suivant le bail analysé au 1er lot.

MISE A PRIX : 3.000 francs.

(6e lot du cahier des charges)

1 hectare 20 ares 98 centiares, d'après bail, de labour, traversée par la Cherna Vert ou de la Vacquerie, dépendant du 1er lot, sur Croix, repris au cadastre sous partie de n° 1144 et sous les numéros 1446 et 1447 de la section B, lieu dit La Fontaine, pour une contenance de 1 hectare 18 ares 15 centiares et tenant : vers levant, au 7e lot ; vers midi, au bois de l'Hercule du Bas-Bois, dépendant du 1er lot ; vers couchant, au territoire de Flers, (rivière de la Marque entre deux), et vers nord, à M. le baron de Hauteclocque, occupation Ionville-Briel, et audit chemin vert, dépendant du premier lot.

Ce 6e lot est occupé par M. Clotaire Jonville-Briel et son épouse cultivateur à Croix, pour 9 années expirant le 1er octobre 1917, moyennant un fermage annuel et ventilé à 170 francs, plus les impôts et autres conditions, suivant bail reçu par Me Ducrocq, notaire à Lille, le 12 mars 1908.

MISE A PRIX : 1.700 francs.

(7e lot du cahier des charges)

2 hectares 2 ares 2 centiares, d'après ancien bail, de labour, sur Croix, repris au cadastre sous le n° 1444 de la section B, lieu dit La Fontaine, pour une contenance de 2 hectares environ, et tenant : vers le levant, au 8e lot ; vers midi, au bois de l'Hercule, dépendant du 1er lot ; vers couchant, au 6e lot et vers nord, au Chemin Vert ou de la Vacquerie, dépendant du premier lot.

Ce 7e lot est occupé sans bail par M. Richard Picavet-Willocq son épouse, cultivateurs, à Croix, moyennant un fermage annuel et ventilé à 271 francs, plus les impôts.

MISE A PRIX : 2.000 francs.

(8e lot du cahier des charges)

1 hectare 35 ares 50 centiares, d'après ancien bail de labour, sur Croix, repris au cadastre sous le n° 1442 de la section B, lieu dit La Fontaine, pour une contenance de 1 hectare 34 ares 50 centiares, et tenant : vers levant, au 6e lot ; vers midi, au bois de l'Hercule, dépendant du 1er lot ; vers couchant, au 7e lot et vers nord, au Chemin-Vert, ou de la Vacquerie, dépendant du 1er lot.

Ce 8e lot est occupé sans bail, par ledits époux Picavet-Willocq, moyennant un fermage annuel et ventilé à 101 francs, plus les impôts.

MISE A PRIX : 1.350 francs.

(9e lot du cahier des charges)

2 hectares 5 ares 40 centiares, d'après bail, de labour et chemin sur Croix, repris au cadastre sous le n° 1441 de la section B, lieu dit La Fontaine, pour une contenance de 2 hectares 5 ares 40 centiares et tenant : vers levant, au pavé d'Hem à Croix ou chemin d'intérêt commun n° 143 ; vers midi, au bois de l'Hercule, dépendant du 1er lot ; vers couchant, au 8e lot et vers nord, au Chemin-Vert, ou de la Vacquerie, dépendant du 1er lot.

Ce 9e lot est occupé sans bail, par ledits époux Picavet-Willocq, moyennant un fermage annuel et ventilé à 202 francs, plus les impôts.

MISE A PRIX : 2.350 francs.

(10e lot du cahier des charges)

2 hectares 76 ares 45 centiares, d'après bail, de labour et chemin sur Croix, repris au cadastre sous le n° 1438 de la section B, lieu dit La Fontaine, pour une contenance de 3 hectares 20 ares 20 centiares et tenant : vers levant, au pavé d'Hem à Croix ou chemin d'intérêt commun n° 143 ; vers midi, au bois de l'Hercule, dépendant du 1er lot ; vers couchant, au surplus dudit chemin d'intérêt commun n° 143 ; vers nord, au bois de l'Hercule, dépendant du premier lot et vers nord, au Bois de l'Hercule, dépendant du premier lot.

Ce troisième lot est occupé par ledit M. Ryssen, jusqu'au 1er octobre 1909, moyennant un fermage annuel et ventilé à 241 fr., plus impôts et autres conditions suivant le bail analysé au premier lot.

MISE A PRIX : 5.700 francs.

(11e lot du cahier des charges)

3 hectares 85 ares 95 centiares, d'après bail, de labour et carrière à houpe, sur Croix, repris au cadastre sous partie du n° 1462 de la section B, lieu dit La Fontaine, pour une contenance de 4 hectares 43 ares 23 centiares et tenant : vers levant à l'avenue des Lions, comprise au premier lot ; vers midi, à M. Leclercq-Huet ; vers couchant, au 5e lot et vers nord, aux jardins du château, dépendant du 1er lot, carrière entre deux ici comprise, et au jardin du cocher, dépendant aussi du 1er lot.

Ce 4e lot est occupé par ledit M. Ryssen, jusqu'au 1er octobre 1909, moyennant un fermage annuel et ventilé à 940 francs, plus les impôts et autres conditions, suivant le bail analysé au 1er lot.

MISE A PRIX : 6.800 francs.

(12e lot du cahier des charges)

2 hectares 76 ares 95 centiares, d'après bail de pâture sur Croix, repris au cadastre sous le n° 1461 de la section B, lieu dit La Fontaine, pour une contenance de 2 hectares 31 ares 60 centiares et tenant : vers levant, à une avenue dépendant du 1er lot, au 6e lot et à M. Leclercq-Huet ; vers midi, territoire d'Hem, audit M. Leclercq-Huet ; vers couchant, au territoire de Flers (rivière de la Marque entre deux), et vers nord, territoire de Croix, à l'avenue dite Chemin-Rouge, dépendant du 1er lot.

Ce 5e lot est occupé par ledit M. Ryssen, jusqu'au 1er octobre 1909, moyennant un fermage annuel et ventilé à 235 francs 50 cent. plus les impôts et autres conditions suivant le bail analysé au 1er lot.

MISE A PRIX : 3.000 francs.

(13e lot du cahier des charges)

1 hectare 20 ares 98 centiares, d'après bail, de labour, traversée par la Cherna Vert ou de la Vacquerie, dépendant du 1er lot, sur Croix, repris au cadastre sous partie de n° 1144 et sous les numéros 1446 et 1447 de la section B, lieu dit La Fontaine, pour une contenance de 1 hectare 18 ares 15 centiares et tenant : vers levant, au 7e lot ; vers midi, au bois de l'Hercule du Bas-Bois, dépendant du 1er lot ; vers couchant, au territoire de Flers, (rivière de la Marque entre deux), et vers nord, à M. le baron de Hauteclocque, occupation Ionville-Briel, et audit chemin vert, dépendant du premier lot.

Ce 6e lot est occupé par M. Clotaire Jonville-Briel et son épouse cultivateur à Croix, pour 9 années expirant le 1er octobre 1917, moyennant un fermage annuel et ventilé à 170 francs, plus les impôts et autres conditions, suivant bail reçu par Me Ducrocq, notaire à Lille, le 12 mars 1908.

MISE A PRIX : 1.700 francs.

(14e lot du cahier des charges)

2 hectares 2 ares 2 centiares, d'après ancien bail, de labour, sur Croix, repris au cadastre sous partie du n° 1444 de la section B, lieu dit La Fontaine, pour une contenance de 2 hectares environ, et tenant : vers le levant, au 8e lot ; vers midi, au bois de l'Hercule, dépendant du 1er lot ; vers couchant, au 6e lot et vers nord, au Chemin Vert ou de la Vacquerie, dépendant du premier lot.

Ce 7e lot est occupé sans bail par M. Richard Picavet-Willocq son épouse, cultivateurs, à Croix, moyennant un fermage annuel et ventilé à 271 francs, plus les impôts.

MISE A PRIX : 2.000 francs.

(15e lot du cahier des charges)

1 hectare 35 ares 50 centiares, d'après ancien bail de labour, sur Croix, repris au cadastre sous le n° 1442 de la section B, lieu dit La Fontaine, pour une contenance de 1 hectare 34 ares 50 centiares, et tenant : vers levant, au 6e lot ; vers midi, au bois de l'Hercule, dépendant du 1er lot ; vers couchant, au 7e lot et vers nord, au Chemin-Vert, ou de la Vacquerie, dépendant du 1er lot.

Ce 8e lot est occupé sans bail, par ledits époux Picavet-Willocq, moyennant un fermage annuel et ventilé à 101 francs, plus les impôts.

MISE A PRIX : 1.350 francs.

(16e lot du cahier des charges)

2 hectares 5 ares 40 centiares, d'après bail, de labour et chemin sur Croix, repris au cadastre sous le n° 1441 de la section B, lieu dit La Fontaine, pour une contenance de 2 hectares 5 ares 40 centiares et tenant : vers levant, au pavé d'Hem à Croix ou chemin d'intérêt commun n° 143 ; vers midi, au bois de l'Hercule, dépendant du 1er lot ; vers couchant, au 8e lot et vers nord, au Chemin-Vert, ou de la Vacquerie, dépendant du 1er lot.

Ce 9e lot est occupé sans bail, par ledits époux Picavet-Willocq, moyennant un fermage annuel et ventilé à 202 francs, plus les impôts.

MISE A PRIX : 2.350 francs.

(17e lot du cahier des charges)

1 hectare 50 ares 60 centiares, en 2 parties contiguës, d'après bail de labour à houpe, sur Croix, repris au cadastre sous les numéros 1274 et 1275 de la section B, lieu dit La Chapelle, pour une contenance de 1 hectare 34 ares 75 centiares et tenant : vers levant, au 10e lot ; vers midi, au 11e lot ; vers couchant, à M. le baron de Hauteclocque, occupation Jonville-Briel, et vers nord à Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, dite occupation Jonville-Briel et au 14e lot.

Ce 12e lot est occupé par M. Eugène Vandenberghe-Roussaan, son épouse, cultivateurs à Croix, pour 9 années, expirant le 1er octobre 1918, moyennant un fermage annuel de 221 francs, plus les impôts et autres conditions, suivant bail reçu par Me Ducrocq, notaire à Lille, le 19 décembre 1902.

MISE A PRIX : 2.800 francs.

(18e lot du cahier des charges)

1 hectare 50 ares 62 centiares, en 2 parties contiguës, d'après ancien bail, de labour, sur Croix, repris au cadastre sous les numéros 1277 et 1278 de la section B, au lieu dit La Chapelle, pour une contenance de 1 hectare 47 ares 70 centiares et tenant : vers levant, au 10e lot ; vers midi, au 12e lot et à Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, occupation Jonville-Briel ; vers couchant, au 13e lot, et vers nord, au 15e lot, et à Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, et à occupation Jonville-Briel.

Ce 13e lot est occupé sans bail par ledits époux Picavet-Willocq, moyennant un fermage annuel et ventilé à 228 francs, plus les impôts.

MISE A PRIX : 2.750 francs.

(19e lot du cahier des charges)

1 hectare 48 ares 65 centiares, d'après ancien bail de labour, sur Croix, repris au cadastre sous le numéro 1279 de la section B, lieu dit Terre Dimbrune, pour une contenance de 1 hectare 33 ares 25 centiares, et tenant : vers levant, au 11e lot et à Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, occupation Jonville-Briel ; vers midi, à M. le baron de Hauteclocque, dite occupation Jonville-Briel ; vers couchant, au 16e lot et en partie à Mme Pluquet-Hellin, et vers nord, aux 17e, 18e, 19e et 21e lots.

Ce 15e lot est occupé sans bail, par M. Jean-Baptiste Delsenoy-Lepers, et son épouse, cultivateurs à Croix, moyennant un fermage annuel, ici ventilé, à 248 francs, plus les impôts.

MISE A PRIX : 3.000 francs.

(20e lot du cahier des charges)

2 hectares 36 ares 41 centiares, en 3 parties contiguës d'après bail et fermage de pâture et labour à houpe, sur Croix, repris au cadastre sous les numéros 1257 et 1258 de la section B, lieu dit La Chapelle, pour une contenance de 2 hectares 17 ares 50 centiares et tenant : vers levant à Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, occupation Jonville-Briel ; vers midi, au 17e lot ; vers couchant, au 14e lot et vers nord, au 16e lot, pour une contenance de 1 hectare 17 ares 50 centiares, dite occupation Jonville-Briel et au 16e lot, pour une contenance de 1 hectare 19 ares 91 centiares, dite occupation Jonville-Briel et Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, dite occupation Jonville-Briel.

Ce 16e lot est occupé par ledits époux Picavet-Willocq, moyennant un fermage annuel et ventilé à 228 francs, plus les impôts.

MISE A PRIX : 2.750 francs.

(21e lot du cahier des charges)

2 hectares 48 ares 65 centiares, d'après bail de labour, sur Croix, repris au cadastre sous le numéro 1280 de la section B, lieu dit Terre Dimbrune, pour une contenance de 1 hectare 33 ares 25 centiares, et tenant : vers levant, au 17e lot et à Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, occupation Jonville-Briel ; vers midi, à M. le baron de Hauteclocque, dite occupation Jonville-Briel ; vers couchant, au 18e lot et en partie à Mme Pluquet-Hellin, et vers nord, aux 17e, 18e, 19e et 21e lots.

Ce 17e lot est occupé sans bail, par ledits époux Jonville-Briel, vers couchant, au 18e lot et en partie Mme Pluquet-Hellin, et enfants, occupation Jonville-Briel et vers nord, aux 17e, 18e, 19e et 21e lots.

Ce 15e lot est occupé sans bail, par M. Jean-Baptiste Delsenoy-Lepers, et son épouse, cultivateurs à Croix, moyennant un fermage annuel, ici ventilé, à 248 francs, plus les impôts.

MISE A PRIX : 3.000 francs.

(22e lot du cahier des charges)

2 hectares 36 ares 41 centiares, en 3 parties contiguës d'après bail et fermage de pâture et labour à houpe, sur Croix, repris au cadastre sous les numéros 1257 et 1258 de la section B, lieu dit La Chapelle, pour une contenance de 2 hectares 17 ares 50 centiares et tenant : vers levant à Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, occupation Jonville-Briel ; vers midi, au 17e lot ; vers couchant, au 14e lot et vers nord, au 16e lot, pour une contenance de 1 hectare 17 ares 50 centiares, dite occupation Jonville-Briel et au 16e lot, pour une contenance de 1 hectare 19 ares 91 centiares, dite occupation Jonville-Briel et Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, et à occupation Jonville-Briel.

Ce 16e lot est occupé par ledits époux Picavet-Willocq, moyennant un fermage annuel et ventilé à 228 francs, plus les impôts.

MISE A PRIX : 2.750 francs.

(23e lot du cahier des charges)

2 hectares 48 ares 65 centiares, d'après bail de labour, sur Croix, repris au cadastre sous le numéro 1280 de la section B, lieu dit Terre Dimbrune, pour une contenance de 1 hectare 33 ares 25 centiares, et tenant : vers levant, au 17e lot et à Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, occupation Jonville-Briel ; vers midi, à M. le baron de Hauteclocque, dite occupation Jonville-Briel ; vers couchant, au 18e lot et en partie à Mme Pluquet-Hellin, et vers nord, aux 17e, 18e, 19e et 21e lots.

Ce 17e lot est occupé sans bail, par ledits époux Jonville-Briel, vers couchant, au 18e lot et en partie Mme Pluquet-Hellin, et enfants, occupation Jonville-Briel et vers nord, aux 17e, 18e, 19e et 21e lots.

Ce 15e lot est occupé sans bail, par M. Jean-Baptiste Delsenoy-Lepers, et son épouse, cultivateurs à Croix, moyennant un fermage annuel, ici ventilé, à 248 francs, plus les impôts.

MISE A PRIX : 3.000 francs.

(24e lot du cahier des charges)

2 hectares 36 ares 41 centiares, en 3 parties contiguës d'après bail et fermage de pâture et labour à houpe, sur Croix, repris au cadastre sous les numéros 1257 et 1258 de la section B, lieu dit La Chapelle, pour une contenance de 2 hectares 17 ares 50 centiares et tenant : vers levant à Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, occupation Jonville-Briel ; vers midi, au 17e lot ; vers couchant, au 14e lot et vers nord, au 16e lot, pour une contenance de 1 hectare 17 ares 50 centiares, dite occupation Jonville-Briel et au 16e lot, pour une contenance de 1 hectare 19 ares 91 centiares, dite occupation Jonville-Briel et Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, et à occupation Jonville-Briel.

Ce 16e lot est occupé par ledits époux Picavet-Willocq, moyennant un fermage annuel et ventilé à 228 francs, plus les impôts.

MISE A PRIX : 2.750 francs.

(25e lot du cahier des charges)

2 hectares 48 ares 65 centiares, d'après bail de labour, sur Croix, repris au cadastre sous le numéro 1280 de la section B, lieu dit Terre Dimbrune, pour une contenance de 1 hectare 33 ares 25 centiares, et tenant : vers levant, au 17e lot et à Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, occupation Jonville-Briel ; vers midi, à M. le baron de Hauteclocque, dite occupation Jonville-Briel ; vers couchant, au 18e lot et en partie à Mme Pluquet-Hellin, et vers nord, aux 17e, 18e, 19e et 21e lots.

Ce 17e lot est occupé sans bail, par ledits époux Jonville-Briel, vers couchant, au 18e lot et en partie Mme Pluquet-Hellin, et enfants, occupation Jonville-Briel et vers nord, aux 17e, 18e, 19e et 21e lots.

Ce 15e lot est occupé sans bail, par M. Jean-Baptiste Delsenoy-Lepers, et son épouse, cultivateurs à Croix, moyennant un fermage annuel, ici ventilé, à 248 francs, plus les impôts.

MISE A PRIX : 3.000 francs.

(26e lot du cahier des charges)

2 hectares 36 ares 41 centiares, en 3 parties contiguës d'après bail et fermage de pâture et labour à houpe, sur Croix, repris au cadastre sous les numéros 1257 et 1258 de la section B, lieu dit La Chapelle, pour une contenance de 2 hectares 17 ares 50 centiares et tenant : vers levant à Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, occupation Jonville-Briel ; vers midi, au 17e lot ; vers couchant, au 14e lot et vers nord, au 16e lot, pour une contenance de 1 hectare 17 ares 50 centiares, dite occupation Jonville-Briel et au 16e lot, pour une contenance de 1 hectare 19 ares 91 centiares, dite occupation Jonville-Briel et Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, et à occupation Jonville-Briel.

Ce 16e lot est occupé par ledits époux Picavet-Willocq, moyennant un fermage annuel et ventilé à 228 francs, plus les impôts.

MISE A PRIX : 2.750 francs.

(27e lot du cahier des charges)

2 hectares 48 ares 65 centiares, d'après bail de labour, sur Croix, repris au cadastre sous le numéro 1280 de la section B, lieu dit Terre Dimbrune, pour une contenance de 1 hectare 33 ares 25 centiares, et tenant : vers levant, au 17e lot et à Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, occupation Jonville-Briel ; vers midi, à M. le baron de Hauteclocque, dite occupation Jonville-Briel ; vers couchant, au 18e lot et en partie à Mme Pluquet-Hellin, et vers nord, aux 17e, 18e, 19e et 21e lots.

Ce 17e lot est occupé sans bail, par ledits époux Jonville-Briel, vers couchant, au 18e lot et en partie Mme Pluquet-Hellin, et enfants, occupation Jonville-Briel et vers nord, aux 17e, 18e, 19e et 21e lots.

Ce 15e lot est occupé sans bail, par M. Jean-Baptiste Delsenoy-Lepers, et son épouse, cultivateurs à Croix, moyennant un fermage annuel, ici ventilé, à 248 francs, plus les impôts.

MISE A PRIX : 3.000 francs.

(28e lot du cahier des charges)

2 hectares 36 ares 41 centiares, en 3 parties contiguës d'après bail et fermage de pâture et labour à houpe, sur Croix, repris au cadastre sous les numéros 1257 et 1258 de la section B, lieu dit La Chapelle, pour une contenance de 2 hectares 17 ares 50 centiares et tenant : vers levant à Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, occupation Jonville-Briel ; vers midi, au 17e lot ; vers couchant, au 14e lot et vers nord, au 16e lot, pour une contenance de 1 hectare 17 ares 50 centiares, dite occupation Jonville-Briel et au 16e lot, pour une contenance de 1 hectare 19 ares 91 centiares, dite occupation Jonville-Briel et Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, et à occupation Jonville-Briel.

Ce 16e lot est occupé par ledits époux Picavet-Willocq, moyennant un fermage annuel et ventilé à 228 francs, plus les impôts.

MISE A PRIX : 2.750 francs.

(29e lot du cahier des charges)

2 hectares 48 ares 65 centiares, d'après bail de labour, sur Croix, repris au cadastre sous le numéro 1280 de la section B, lieu dit Terre Dimbrune, pour une contenance de 1 hectare 33 ares 25 centiares, et tenant : vers levant, au 17e lot et à Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, occupation Jonville-Briel ; vers midi, à M. le baron de Hauteclocque, dite occupation Jonville-Briel ; vers couchant, au 18e lot et en partie à Mme Pluquet-Hellin, et vers nord, aux 17e, 18e, 19e et 21e lots.

Ce 17e lot est occupé sans bail, par ledits époux Jonville-Briel, vers couchant, au 18e lot et en partie Mme Pluquet-Hellin, et enfants, occupation Jonville-Briel et vers nord, aux 17e, 18e, 19e et 21e lots.

Ce 15e lot est occupé sans bail, par M. Jean-Baptiste Delsenoy-Lepers, et son épouse, cultivateurs à Croix, moyennant un fermage annuel, ici ventilé, à 248 francs, plus les impôts.

MISE A PRIX : 3.000 francs.

(30e lot du cahier des charges)

2 hectares 36 ares 41 centiares, en 3 parties contiguës d'après bail et fermage de pâture et labour à houpe, sur Croix, repris au cadastre sous les numéros 1257 et 1258 de la section B, lieu dit La Chapelle, pour une contenance de 2 hectares 17 ares 50 centiares et tenant : vers levant à Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, occupation Jonville-Briel ; vers midi, au 17e lot ; vers couchant, au 14e lot et vers nord, au 16e lot, pour une contenance de 1 hectare 17 ares 50 centiares, dite occupation Jonville-Briel et au 16e lot, pour une contenance de 1 hectare 19 ares 91 centiares, dite occupation Jonville-Briel et Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, et à occupation Jonville-Briel.

Ce 16e lot est occupé par ledits époux Picavet-Willocq, moyennant un fermage annuel et ventilé à 228 francs, plus les impôts.

MISE A PRIX : 2.750 francs.

(31e lot du cahier des charges)

2 hectares 48 ares 65 centiares, d'après bail de labour, sur Croix, repris au cadastre sous le numéro 1280 de la section B, lieu dit Terre Dimbrune, pour une contenance de 1 hectare 33 ares 25 centiares, et tenant : vers levant, au 17e lot et à Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, occupation Jonville-Briel ; vers midi, à M. le baron de Hauteclocque, dite occupation Jonville-Briel ; vers couchant, au 18e lot et en partie à Mme Pluquet-Hellin, et vers nord, aux 17e, 18e, 19e et 21e lots.

Ce 17e lot est occupé sans bail, par ledits époux Jonville-Briel, vers couchant, au 18e lot et en partie Mme Pluquet-Hellin, et enfants, occupation Jonville-Briel et vers nord, aux 17e, 18e, 19e et 21e lots.

Ce 15e lot est occupé sans bail, par M. Jean-Baptiste Delsenoy-Lepers, et son épouse, cultivateurs à Croix, moyennant un fermage annuel, ici ventilé, à 248 francs, plus les impôts.

MISE A PRIX : 3.000 francs.

(32e lot du cahier des charges)

2 hectares 36 ares 41 centiares, en 3 parties contiguës d'après bail et fermage de pâture et labour à houpe, sur Croix, repris au cadastre sous les numéros 1257 et 1258 de la section B, lieu dit La Chapelle, pour une contenance de 2 hectares 17 ares 50 centiares et tenant : vers levant à Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, occupation Jonville-Briel ; vers midi, au 17e lot ; vers couchant, au 14e lot et vers nord, au 16e lot, pour une contenance de 1 hectare 17 ares 50 centiares, dite occupation Jonville-Briel et au 16e lot, pour une contenance de 1 hectare 19 ares 91 centiares, dite occupation Jonville-Briel et Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, et à occupation Jonville-Briel.

Ce 16e lot est occupé par ledits époux Picavet-Willocq, moyennant un fermage annuel et ventilé à 228 francs, plus les impôts.

MISE A PRIX : 2.750 francs.

(33e lot du cahier des charges)

2 hectares 48 ares 65 centiares, d'après bail de labour, sur Croix, repris au cadastre sous le numéro 1280 de la section B, lieu dit Terre Dimbrune, pour une contenance de 1 hectare 33 ares 25 centiares, et tenant : vers levant, au 17e lot et à Mme veuve Louis Pluquet-Hellin et enfants, occupation Jonville-Briel ; vers midi, à M. le baron de Hauteclocque, dite occupation Jonville-Briel ; vers couchant, au 18e lot et en partie à Mme Pluquet-Hellin, et vers nord, aux 17e, 18e, 19e et 21e lots.

Ce 17e lot est occupé sans bail, par ledits époux Jonville-Briel, vers couchant, au 18e lot et en partie Mme Pluquet-Hellin, et enfants, occupation Jonville-Briel et vers nord, aux 17e, 18e, 19e et 21e lots.

Ce 15e lot est occupé sans bail, par M. Jean-Baptiste Delsenoy-Lepers, et son épouse, cultivateurs à Croix, moyennant un fermage annuel, ici ventilé, à 248 francs, plus les impôts.

MISE A PRIX : 3.000 francs.

(34e lot du cahier des charges)

2 hectares 36 ares 41 centiares, en 3 parties contiguës d'après bail et fermage de pâture et labour à houpe, sur Croix, repris au cadastre sous les numéros 1257 et 1258 de la section B, lieu dit La Chapelle, pour une contenance de 2 hectares 17 ares 50 centiares et t